



15ème législature

Question N° : 44680	De M. Vincent Rolland (Les Républicains - Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > élections et référendums	Tête d'analyse > Possibilité de faire évoluer le scrutin en le passant sur 2 jours	Analyse > Possibilité de faire évoluer le scrutin en le passant sur 2 jours.
Question publiée au JO le : 08/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Vincent Rolland interroge M. le ministre de l'intérieur sur la possibilité de faire évoluer le scrutin en le passant sur deux jours. Si l'abstention est un phénomène complexe qui ne connaît pas de solution unique, l'allongement de la durée de vote pourrait motiver certains électeurs à se rendre aux urnes. En effet, beaucoup de citoyens et particulièrement les plus jeunes prévoient de ne pas se rendre aux urnes par manque de temps. Cette indisponibilité est d'autant plus importante que les Français privilégient souvent le week-end pour se déplacer ou profiter de leur congé. Ainsi, organiser le vote sur les journées de dimanche et lundi faciliterait la participation électorale en donnant aux citoyens la possibilité de voter le jour qui les arrange le plus. C'est pour cette raison qu'il souhaite savoir si le Gouvernement a envisagé de faire évoluer le scrutin en l'organisant sur deux jours et ainsi favoriser la participation de tous les électeurs.